

CONSEIL DE PRUD'HOMMES
cph-annemasse@justice.fr
20, Rue Léandre VAILLAT - BP 253
74106 ANNEMASSE CEDEX
Téléphone 04.50.38.39.32
Télécopie: -----

(G:\DOC_CPH4\P8120)

R.G. n° : R 14/00035

Référé

AFFAIRE :
Aimable BRAS
CONTRE
SARL DAME

NB: Lorsque le prononcé est prévu en audience publique, le dispositif de la décision est lu publiquement en audience.

Lorsque le prononcé est prévu par mise à disposition au greffe, les parties peuvent prendre connaissance du résultat au greffe.

L'ORDONNANCE VOUS EST ENSUITE NOTIFIÉE PAR
LE GREFFE



**BULLETIN
DE LA DATE
DU PRONONCÉ D'UNE DÉCISION**

Annemasse le 03 Avril 2014

Le Greffier d'audience

à

Monsieur Aimable BRAS
4 Rue Jules Ferry
74100 AMBILLY

DEMANDEUR

SARL DAME

17 Boulevard des Collèges
74100 ANNEMASSE

DEFENDEUR

J'ai l'honneur de vous informer qu' à l'issue des débats les conseillers ont fixé la date du prononcé :

au 10 avril 2014 à 9 H 00

[X] par mise à disposition au greffe.

[] en audience publique